

204-04-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

STAGE

1. La présente demande émane du réseau :

X Communauté française

~~O Libre confessionnel~~

~~O Provincial et communal~~

~~O Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau :

Jean Steensels, Président du conseil de coordination.

Date et signature : le 19 février 1998

2. Intitulé de l'unité de formation :

Stage d'initiation.

Code de l'U.F. : 231101U11E1	Code du domaine de formation : 205
------------------------------	------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 2 pages

5. Classement de l'unité de formation :

X Enseignement secondaire de :

X transition

~~O qualification~~

du degré :

X inférieur

~~O supérieur~~

~~O Enseignement supérieur de type court~~

~~O Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ~~O~~ oui

X non

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Sans objet (pas d'annexe n° 3)

8. Programme :

8.1. Etudiant

Repris en annexe n° 4 de 1 page

8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

231101U1E1

Code du domaine  
201**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**Code U

11.1. Etudiant : (2) .....40..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage :

<u>Classement du cours</u>  (2)	<u>Code U</u>  (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
CT	I	20 périodes par groupe.	

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

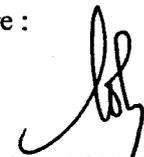
Neuvel - Jacques SOBLET, Inspecteur - le 07.03.98

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....18 MARS 1998.....

Signature   
A. COLLINET  
INSP. COORD.

- (1) Biffer la mention inutile  
(2) A compléter  
(3) Réserve à l'Administration

**UF : STAGE D'INITIATION.****1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION.****1.1 Finalités générales.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle.
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières.**

Cette unité de formation vise à :

- CONFRONTER l'étudiant aux réalités de la vie industrielle.
- RASSURER l'étudiant dans son projet de formation.

**UF : STAGE D'INITIATION.****2. CAPACITES PREALABLES REQUISES.****En français : l'étudiant sera capable de :**

LIRE et COMPRENDRE un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
- répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver les informations explicites;
- consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières.

S'EXPRIMER oralement et par écrit :

- produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

**En mathématique : l'étudiant sera capable de :****SAVOIR CALCULER**

- maîtriser le système de numération en base 10 ;
- opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
- connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
- prendre une fraction d'un nombre ;
- calculer un pourcentage d'un nombre.

**SAVOIR STRUCTURER L'ESPACE ET SES COMPOSANTS**

- reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
- calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
- calculer l'aire et le volume de ces solides ;
- dans un plan donnée, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée.

**SAVOIR MESURER**

- mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur ;
- pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples)

**UF : STAGE D'INITIATION.**

Titre pouvant en tenir lieu :

Certificat d'études de base.

**UF : STAGE D'INITIATION.**

**3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS.**

Il est recommandé de travailler avec deux groupes d'étudiants en veillant à assurer un accompagnement individuel au sein de chaque groupe.

**UF : STAGE D'INITIATION.****4. PROGRAMME DE L'UF :****A. Programme pour les étudiants**

L'étudiant sera capable de :

- OBSERVER les réalités de la vie industrielle ;
- COLLECTER et DECODER des informations en vue d'en faire le rapport dans son carnet de stage ;
- EXECUTER quelques tâches courantes rencontrées sur une ligne de conditionnement ;
- FAVORISER les liens sociaux existant au sein de l'entreprise ;
- APPLIQUER les règles fondamentales de la sécurité et de l'hygiène professionnelle.

**B. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement.**

Le chargé de cours veillera à :

- ORIENTER l'étudiant dans le lieu de son stage ;
- GERER les contacts et ASSURER le suivi du stage ;
- GUIDER l'étudiant dans ses observations ;
- EVALUER le travail du stagiaire ainsi que l'évolution de sa formation ;

**UF : STAGE D'INITIATION.****5. CAPACITES TERMINALES.**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- REALISER, à partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ;
- SE SITUER face à son projet de formation en fonction de son expérience de stage.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision des observations ;
- la pertinence du rapport.

**UF : STAGE D'INITIATION.**

**6. CHARGE(S) DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra, par son expérience professionnelle et personnelle, manifester les compétences requises pour travailler sur une ligne de production.